



C.C.C.P.S.H.

PV de la réunion plénière du 15 mai 2025

(en présentiel et via teams)

Présents : Angelo Cléon, Bergeot Arnaud, Cabaret Eric, de Briey Mathilde, De Brouwer Maëlle (non votante), De Geyter Gisèle (non votante), Deloire Olivier, Kapin Tame Georges, Michils Muriel, Savino Théodore, Skypor Maryna (non votante), Storme Frédéric, Vandecandelaere Marie-Ange, Vandermeulen Yves, Van Nerom Dominique, Vanraes Jean-Luc (non votant), Viane Thibault, membres.

Excusés : Arschoot Sophie, Ben Yamoun Fatima, Dangotte Valérie, Duplat Brigitte, Gorgy Olivier, Romain Rose, Rossignol Elodie, Vervaeck Paul.

L'ordre a été adapté, afin que chaque membre puisse d'abord se présenter, afin de pouvoir élire le Président et le Vice-Président.

1. Présentation des nouveaux membres - Tour de table (30')

- M. Thibault Viaene : Ostendais, il a déménagé à Bruxelles il y a 13 ans et habite aujourd'hui à Uccle. Il a 2 enfants dont Pierre, qui a un handicap très sévère. Il s'est vite rendu compte qu'il n'y a pas de structure adaptée en région bruxelloise et a décidé il y a 14 mois, de fonder l'asbl "Petit Pierrot". L'asbl est en négociation pour obtenir une maison rue Beeckman avec un bail emphytéotique, afin de développer un centre multifonctionnel (CMF) dans la commune d'Uccle pour les enfants présentant des handicaps multiples sévères, afin de pouvoir offrir une garderie et fournir des soins. Son amie est suppléante pour cette même asbl.
- M. Arnaud Bergeot : a fait le choix d'aider la "Communauté Montagne de Saint-Job", qui est un habitat groupé solidaire et citoyen, qui propose un cadre de vie à des adultes en situation de handicap mental léger et/ou de fragilité neurologique ou psychiatrique légère afin que, au fil de leur quotidien, ils puissent partager des moments privilégiés avec les accompagnateurs volontaires et les autres résidents, afin de consolider leur autonomie. L'asbl connaît ces dernières années une implication accrue dans la vie du quartier et de la commune, et souhaite poursuivre cette dynamique.
- M. Yves Vandermeulen est membre du CCCPSH à titre individuel. Il était mal voyant au début de sa vie et est devenu non voyant. Il travaille dans une grande entreprise de travail adapté en Wallonie, est responsable d'achats et s'occupe du charroi de véhicules. Il se rend au travail en train. Il est kinésithérapeute de formation et est

licencié en santé publique option gestion hospitalière. Il est membre du CCCPSH depuis les débuts en 2013.

- M. Théodore Savino : Educateur spécialisé et assistant social de formation, il travaille à la Ligue Braille. L'asbl ayant beaucoup de demandes de bénéficiaires Ucclois, il désirait faire partie du CCCPSH afin de relayer les demandes et les besoins de leurs bénéficiaires.
- Mme Muriel Michils : Directrice du "C.H.S.M." rue du Melkriek (centre d'hébergement pour sourds et malentendants) pour personnes sourdes, malentendantes ou ayant un trouble sévère du langage avec déficience mentale, Directrice du centre de jour "Maison des Couleurs" également rue du Melkriek pour adultes handicapés, Directrice d'un centre de répit situé square Marlow, pour enfants handicapés (dont 98 % sont autistes), viennent en répit soit via la famille soit via SPJ, Présidente de l'asbl Autism Consulting et aide via des formations à la prise en charge de ces enfants et via des activités culturelles.
- M. Georges Kapin Tame est le Président fondateur d'Êkhô Sport, qui est un projet pédagogique et inclusif, ayant pour objectif de donner l'accès au sport à des enfants ayant une surdité, via une montre connectée etc. Il désire promouvoir le sport comme vecteur de cohésion sociale, d'inclusion et d'innovation. Il a un projet en cours d'adapter la bande dessinée "Le rêve d'Armstrong", en une version animée du projet, adaptée à la langue des signes, grâce à une collaboration avec la Ligue Handisport Francophone.
- M. Frédéric Storme, Ucclois de naissance, a créé la fondation "I See" en 2009, qui est une école de chiens guide. Il est né mal voyant et est devenu non-voyant. I See a plusieurs projets en vue de pousser les personnes déficientes visuelles, afin de les inclure dans la société, via différents programmes touchant la vie professionnelle, sportive, affective, l'accompagnement des parents, etc. Il a créé le CCCPSH, avec l'aide de Mme Roba-Rabier, et l'a présidé depuis sa constitution en 2013.
- Mme Mathilde de Briey : Membre du CCCPSH depuis sa création, elle est professeur de stage en pratique professionnelle et psychomotricienne de formation. Elle a travaillé durant 38 ans chez Solidaritas, avec des enfants polyhandicapés. Elle est membre du cyclo-danse et est intervenante psycho-sociale à la Croix-Rouge.
- Mme Marie-Ange Vandecandelare : Uccloise depuis 8 ans, elle est nouvelle membre. Elle a travaillé pendant 8 ans comme conseillère en accessibilité dans un bureau d'accessibilité en Wallonie. Elle travaille depuis plus de 10 ans chez Unia (centre interfédéral pour l'égalité des chances, la lutte contre le racisme et les discriminations), dans la Cellule pour le suivi de la "Convention ONU Handicap", afin de suivre l'accessibilité et l'emploi. Elle a pu développer une connaissance approfondie des enjeux liés notamment à l'accessibilité, l'emploi et le handistreaming. Elle est membre à titre privé.
- M. Eric Cabaret : est Ucclois depuis 20 ans. Il travaille dans des E.T.A depuis une vingtaine d'années, d'abord chez les jeunes jardiniers, puis à la ferme Nos Pilifs. Il connaît les difficultés liées au transport public. Parmi les premiers membres du CCCPSH., il est inscrit au syndicat des personnes avec un handicap.

- Mme Dominique Van Nerom : Uccloise, elle a fait toute sa carrière chez Nos Pilifs, centre pour enfants qui traite le handicap mental, puis a créé et a dirigé "Le Potelier", centre de Jour à Neder-over-Heembeek pour adultes en situation de handicap mental. Depuis sa pension, elle est présidente des Amis des Pilifs. Son envie de favoriser l'inclusion et de sensibiliser le tout public reste sa priorité.
- M. Olivier Deloire : est membre à titre personnel. Papa d'un enfant autiste de 25 ans, il est membre du CCCPSH depuis le début. Il peut témoigner des difficultés quand on est parent d'un enfant handicapé (et notamment quand c'est un handicap non visible). Son fils a pu rester 10 ans dans le système français et 10 ans dans le système belge, ce qui lui permet de pouvoir comparer les différences entre les deux pays.
- M. Cléon Angelo : est membre à titre privé. Pensionné, grand-père, ancien comptable, il a une carrière depuis 30 ans dans le monde du handicap en étant directeur d'AccessAll.be, asbl qui milite au niveau des logements et de l'accessibilité. Il gère l'asbl Autonomia, qui propose des sculptures en rapport avec le handicap et organise aussi des expositions. Il désire contribuer à partager des idées sur le logement, compétences communales sur l'accessibilité, etc. et désire participer à améliorer la vie des citoyens au niveau de la Commune.
- Mme Maryna Skypor : responsable de communication au sein de l'asbl Autonomia, elle est suppléante de M. Angelo.
- Mme Gisèle De Geyter : a été nommée par le Conseil communal en qualité de secrétaire du CCCPSH. Elle sera chargée d'envoyer les convocations et de rédiger les p.v. des réunions.

2. Nomination du (de la) Président(e) - vote (5')

Deux candidatures à la présidence ont été reçues par mail: M Frédéric Storme et M. Georges Kapin Tame. Il est demandé oralement si d'autres membres souhaitent se présenter pour la place de président. M. Frédéric Storme a obtenu 10 voix et M. Georges Kapin Tame a obtenu 3 voix.

M. Frédéric Storme est élu Président à la majorité.

3. Nomination du (de la) Vice-Président(e) - vote (5')

La candidature de Mme Brigitte Duplat a été reçue par mail. En son absence, sa candidature est lue à voix haute par la secrétaire. Il est demandé oralement si d'autres membres souhaitent se présenter pour la place de vice-président. M. Georges Kapin Tame se présente également à la vice-présidence en cours de séance. Mme Brigitte Duplat a obtenu 6 voix et M. Georges Kapin Tame a obtenu 7 voix.

M. Georges Kapin Tame est élu Vice-Président à la majorité.

4. Présentation des 2 échevins membres du C.C.C.P.S.H. (5')

- Mme Maëlle De Brouwer: Echevine de l'Egalité des chances, de la Solidarité Internationale et de l'Action sociale, elle a déjà pu bénéficier par le passé des remarques et conseils du CCCPSH et espère pouvoir continuer à travailler en étroite collaboration avec le CCCPSH. Dans les recommandations formulées par le service de la Participation citoyenne, il a été demandé que chaque procès-verbal des réunions du CCCPSH soit automatiquement envoyé au Collège, pour information.
- M. Jean-Luc Vanraes : Echevin du service des Personnes en Situation de Handicap, il a été président du CPAS durant 14 ans et pense donc avoir une fibre sociale. Il a été mis au courant de tout ce que le CCCPSH a réalisé au cours des années précédentes et pense que cette manière de travailler est excellente. Plusieurs problèmes dans la commune sont régulièrement soulevés par le CCCPSH. Il proposera au Collège que chaque décision prise soit pensée et étudiée, en fonction des répercussions possibles sur les personnes en situation de handicap. En effet, souvent, les personnes qui sont confrontées à une problématique liée au handicap ont des idées que les autres n'ont pas spécialement. Il reste à l'écoute de chaque membre du CCCPSH.

5. Règlement sur le C.C.C.P.S.H. (10')

M. Viane, néerlandophone, accepte que les réunions soient tenues uniquement en français, étant lui-même bilingue. Néanmoins, Mme De Geyter fera traduire les P.V. et les fera inscrire sur le site communal durant le courant de chaque année. Les P.V. seront publiés après chaque réunion, mais seront retirés lorsque le rapport annuel sera publié.

Il est demandé que les rapports soient transcrits en FALC. Mme De Geyter va se renseigner et le proposera au Collège. L'asbl Inclusion transcrit en FALC, ainsi que les logiciels FALC'ON ou FALC BOT.

Il est rappelé que le président présente le rapport annuel au Conseil communal au mois de mars de chaque année.

Les membres n'estiment pas nécessaire qu'un règlement d'ordre intérieur soit réalisé pour l'instant.

6. Constitution de groupes de travail (10')

Lors de l'ancien CCCPSH, des groupes de travail avaient été créés, afin de travailler sur certains points en dehors des réunions du CCCPSH. Chaque groupe expliquait ensuite le résumé de son travail devant le CCCPSH. Il y avait les groupes Accessibilité/Mobilité, Emploi/Loisirs/Inclusion, Handicap Mental et Relation Inter-CCCPSH bruxellois.

M. Angelo propose qu'on travaille plutôt sur les thématiques via les services communaux existants dans la commune (état civil, élections, mobilité, etc.), afin de participer sur ces sujets. Ceci permettrait de travailler sur tous les handicaps et non uniquement sur celui qu'on gère habituellement.

Mme De Briey propose de créer des groupes au fur et à mesure en fonction des dossiers.

Vu que les groupes de travail n'ont pas toujours fonctionné correctement par le passé, les membres proposent de ne pas créer de groupes de travail actuellement et de revoir cette question ultérieurement, si nécessaire.

7. Rapport d'activité 2024 du C.C.P.S.H. (15')

Le dernier rapport a été envoyé à tous les membres. Certains points restent encore à traiter : le pont de Saint-Job, la station Albert, Jean et Pierre Carsoel. Pour information, l'escalator fonctionne à Albert, mais fonctionne dans les deux sens. Ces escalators sont très dangereux, surtout pour les non-voyants. Ce point sera précisé lors du prochain CCCPSH.

8. Samedifference 2025 (G. De Geyter - 10')

Il s'agit d'une journée de sensibilisation aux différents handicaps pour les Ucclois et commerçants. Samedifference n'a pas eu lieu l'année passée. Il y a deux ans, cette journée s'est déroulée au Centre Culturel d'Uccle. Il y avait plusieurs activités réalisées : documentaires via des courts métrages, conférences-débats, forum aux associations lors desquels on pouvait être mis en situation de handicap, démonstration de cyclo-danse, sapin de Noël, démonstration d'Êkhô sport et la journée s'est clôturée avec la projection du film "Hors Normes". Cette journée avait eu un franc succès.

Par contre, il faudrait absolument attirer un public qui n'est pas encore sensibilisé à cette cause. Il faudrait contacter les médias, afin qu'ils puissent en parler. La salle du C.C.U. a pu être réservée le samedi 29 novembre 2025. L'idéal serait de pouvoir attirer les enfants, qui sont le futur, via des stands expressément réalisés pour eux. Une exposition de tableaux ou de statues pourrait également avoir lieu. On pourrait organiser une exposition sensorielle pour les enfants avec "Le relais des couleurs". Êkhô Sport a également un projet qui concerne en l'adaptation de la B.D. "Le rêve d'Armstrong", en version cinématographique. La projection de ce film pourrait avoir lieu. M. Angelo propose un cours de picto pour enfants par une animatrice spécialisée. On pourrait organiser un petit concours de dessin pour enfants ou faire venir Saint-Nicolas. En fin de journée, une troupe de théâtre avec handicap pourrait faire une prestation. Il est proposé que chacun envoie ses propositions, après s'être déjà renseigné sur la faisabilité par rapports aux dates et au prix demandé, à Gisèle De Geyter, avec copie à Frédéric Storme.

Un stand "CCCPSH" pourrait également être mis à la foire de Saint-Job fin septembre 2025, afin d'expliquer le rôle du CCCPSH et expliquer la journée Samedifference. Il faudrait y organiser une activité ludique, telle que démonstration cyclo-danse ou parcours êkhôsport, faire un petit parcours en situation de handicap. Demande officielle sera faite par le CCCPSH, via Frédéric Storme, afin d'obtenir un stand "L'inclusion", via des activités ludiques pour les enfants et adultes.

9. Nouveaux projets à proposer (20')

Mme De Briey propose de travailler sur le handicap invisible. Travailler sur un nouveau répertoire avec les endroits accessibles aux personnes avec un handicap.

10. Fixation du prochain C.C.C.P.S.H. (2')

La prochaine réunion est fixée au lundi 16 juin 2025.

11. Divers

a) Place Albert : La stib a prévu de mettre le terminus des trams 18, 4, 10 à Albert et tout le public devra descendre vers la station de métro. Le métro n'arrivera pas à Albert avant 2034, néanmoins, la stib veut imposer aux Ucclois les adaptations liées au futur métro.

M. Angelo suggère de faire remonter nos demandes via le Cawa, dont les bureaux se trouvent au même endroit que ceux de la stib. Il faudra cependant argumenter sur ce point.

Il est également proposé d'inviter M. Biermann, échevin de la mobilité, et M. Christian de Stryker, de la stib, à la prochaine réunion. Proposition est faite que M. Vandermeulen puisse préparer un résumé succinct des problèmes liés à la station Albert, en collaboration avec Eric Cabaret.

b) Site internet communal : M. Biermann pourra également répondre aux questionnements concernant le site communal, qui n'est pas encore accessible.

c) Adresses mails des membres : Afin de respecter la législation en la matière, un formulaire d'autorisation sera envoyé à chaque membre, afin de pouvoir partager l'adresse mail et/ou téléphone de chacun.

d) Accessibilité des commerces : via des rampes. Point proposé par M. Cléon Angelo.

e) Cartographie : Point proposé par M. Cléon Angelo. Le lien suivant peut être consulté : https://www.autonomia.org/batiments?r%5Bzone_id%5D=32

f) Portes des toilettes du CCU : les portes s'ouvrent dans le mauvais sens. A proposer lors du prochain ordre du jour.

g) Absence aux réunions : merci de prévenir par mail en cas d'absence aux réunions. Le règlement prévoit en effet un quorum minimum de présents aux réunions.

h) Points du prochain ordre du jour : Merci d'envoyer les demandes pour le 25 mai 2025.

i) Directive européenne sur l'accessibilité des sites est d'application : La commune doit également appliquer cette législation. Ce point sera expliqué lors de la prochaine réunion.

PROCHAINE REUNION : LUNDI 16 JUIN 2025 à 17 h 30

En cas d'absence à la réunion, merci de prévenir Gisèle De Geyter par mail à gdegeyter@uccle.brussels.